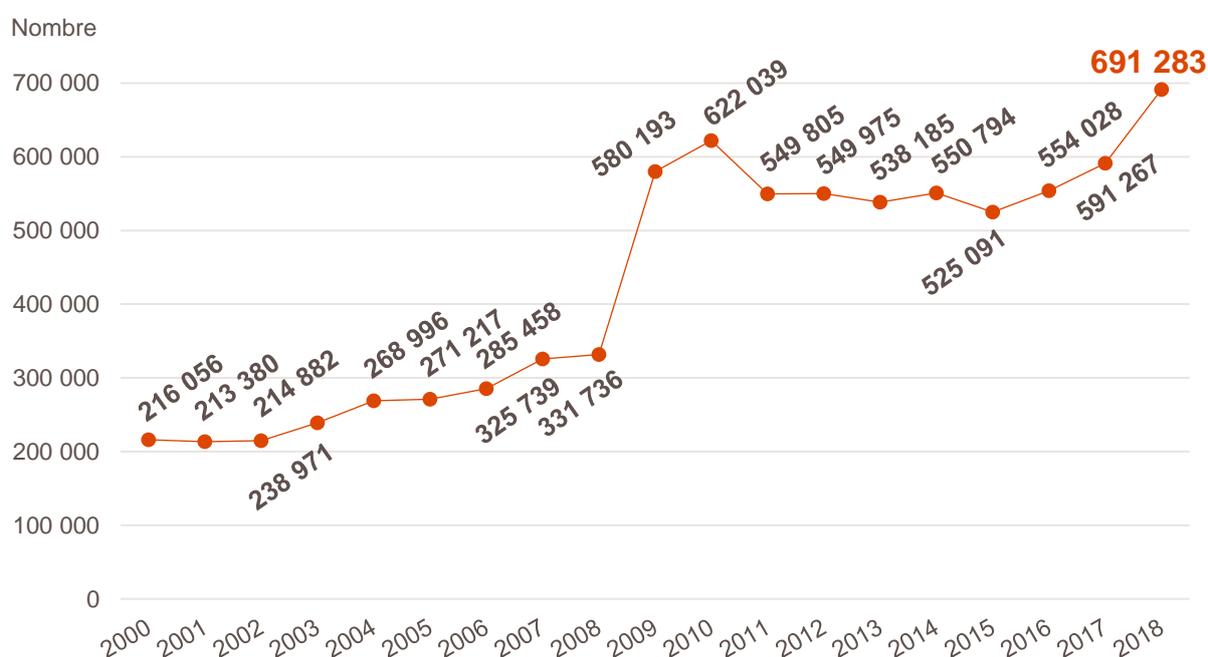


RECORD DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN 2018

Plus de 691 000 créations d'entreprises ont été recensées en France en 2018 (en données brutes), un niveau qui dépasse, et de loin, le pic des 622 000 immatriculations atteint en 2010 avec la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (dénommé depuis décembre 2014, régime du micro-entrepreneur). Parmi ces créations, 45 % sont des micro-entrepreneurs, correspondant à 308 312 immatriculations.

Créations d'entreprises, 2000-2018



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

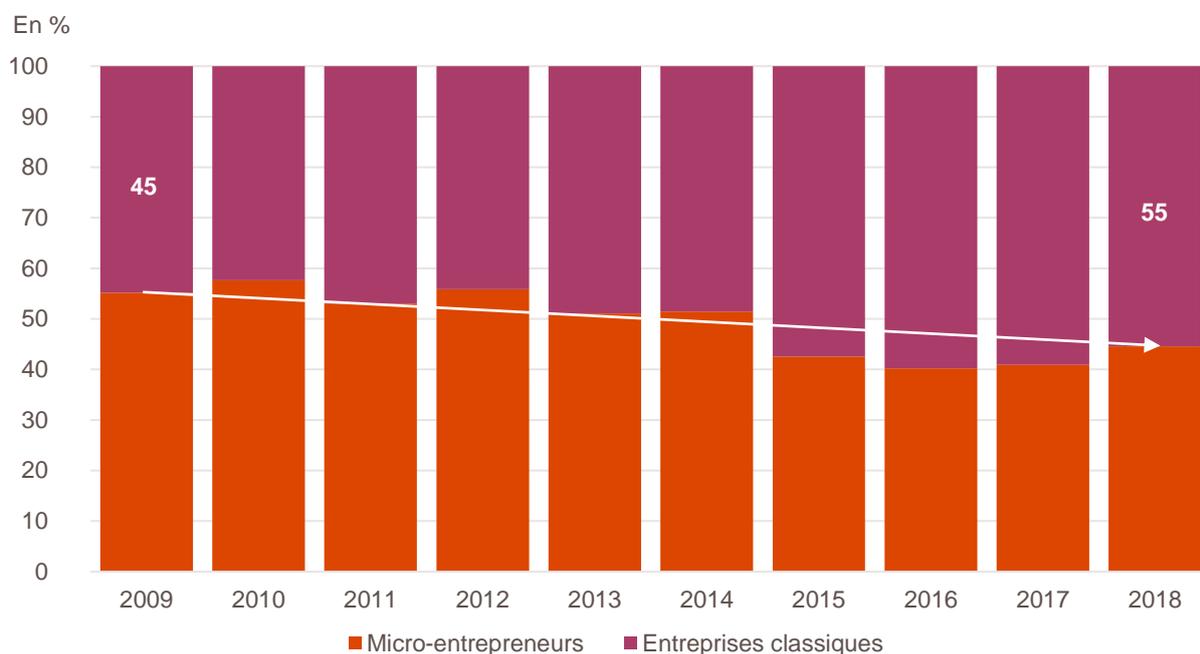
Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Les mesures mises en place au niveau national et local en faveur de la création d'entreprise ainsi que l'évolution des mentalités des Français envers l'entrepreneuriat ont impulsé un élan à la création d'entreprise qui ne se dément pas depuis une quinzaine d'années :

- À partir de 2003, la tendance globale est à la hausse des créations d'entreprises en France avec une croissance de + 14,2 % en moyenne par an entre 2002 et 2010, et une très forte progression en 2009 du fait de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur qui a immédiatement rencontré un franc succès (320 000 immatriculations sous ce régime cette année-là).
- Après deux années à des niveaux historiquement hauts (en 2009 et 2010, l'élan s'essouffle et le nombre de créations d'entreprises recule dès 2011 pour se stabiliser autour de 550 000 créations annuelles pendant les cinq années qui suivent, un niveau qui demeure néanmoins très supérieur à celui de 2000-2008.
- Les créations d'entreprises repartent à la hausse à partir de 2015, avec une accélération en 2018 de + 17 % (contre + 7 % en 2016 et en 2017), atteignant alors un record, largement supérieur à celui de 2010.

Comme pour les trois générations précédentes, plus de la moitié des créations de l'année 2018 correspond à des entreprises dites classiques (55 %), à savoir des immatriculations autres que sous le régime du micro-entrepreneur. Elles représentent 382 971 nouvelles entités, un nombre, qui pour la deuxième année consécutive, est nettement supérieur à celui enregistré en 2008 (331 736), juste avant la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur et la crise financière mondiale.

Créations d'entreprises classiques et immatriculations de micro-entrepreneur, 2000-2018



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Depuis 2014, le nombre de créations d'entreprises classiques croît de façon constante. Il a augmenté de 9 % en moyenne chaque année. Sur la même période, les immatriculations de micro-entrepreneurs sont restées stables, la forte progression de l'année 2018, et dans une moindre mesure celle de 2017, compensant l'importante baisse survenue en 2015 et la quasi-stabilité de 2016.

En 2018, le nombre de nouvelles entreprises classiques a enregistré une croissance de 10 % par rapport à 2017, moins importante que celle des immatriculations de micro-entrepreneurs (+ 28 %), mais supérieure de 1 point à son taux de croissance annuel moyen des dernières années.

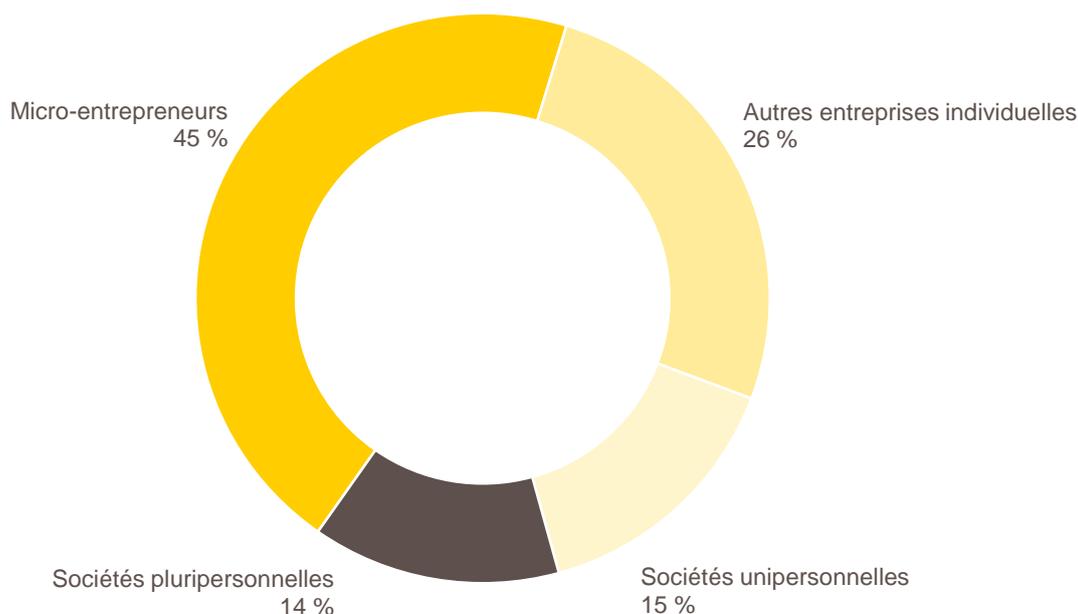
LA NATURE JURIDIQUE DES ENTREPRISES CRÉÉES

● Des entreprises toujours majoritairement unipersonnelles

Les créations d'entreprises unipersonnelles sont dominantes depuis de nombreuses années et 2018 ne déroge pas à la tendance avec près de 9 créations d'entreprises sur 10 recensées en France dans ce format : 71 % sont des entreprises individuelles (45 % de micro-entrepreneurs) et 15 % des sociétés unipersonnelles, réparties en 4 % d'entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL) et 11 % de sociétés par actions simplifiées unipersonnelles (SASU).

Les sociétés pluripersonnelles (celles qui se composent de plusieurs associés ou actionnaires) ne représentent par conséquent que 14 % des créations de la génération 2018. Elles se composent majoritairement de sociétés par actions simplifiée ou SAS (7 %) et de sociétés à responsabilité limitée ou SARL (6 %), les autres formes juridiques (sociétés anonymes ou SA, sociétés civiles ou SC, sociétés en nom commandite ou SNC, etc.) ne comptant que pour 1 %.

Répartition des créations d'entreprises selon leur nature juridique, 2018



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

De 2000 à 2008, les créations d'entreprises unipersonnelles sont restées stables autour de 62 % avec un poids grandissant au fil des années de la forme sociétaire : 4 % de l'ensemble des créations en 2000, 11 % en 2008.

La mise en œuvre du régime de l'auto-entrepreneur en 2009, et l'engouement qu'il a suscité, a fait augmenter la part des entreprises unipersonnelles dans l'ensemble des créations (79 %). Dès lors, la part des entreprises unipersonnelles a sensiblement progressé, l'année 2018 marquant même une accélération de la tendance.

La part des sociétés unipersonnelles, elle aussi, n'a cessé de croître entre 2009 et 2017, passant de 5 % des créations d'entreprises en début de période à 17 % en 2017, l'année 2018 étant en léger recul à 15 % de l'ensemble des créations.

● Hausse des créations d'entreprises individuelles

La progression du nombre de créations d'entreprises en 2018 a surtout concerné les entreprises unipersonnelles (+ 20 %), les formes sociétaires pluripersonnelles étant restées relativement stables sur cette période (+ 0,5 %).

Parmi les entreprises unipersonnelles, l'augmentation en 2018 a concerné essentiellement les **entreprises individuelles** qu'elles soient sous le régime du micro-entrepreneur (+ 28 %) ou sous une forme classique (+ 20 %) ; les sociétés unipersonnelles ayant enregistré une hausse beaucoup plus faible (+ 3 %).

Créations d'entreprises par nature juridique, 2018

Année 2018	Nombre	Part %	Évolution annuelle %
Entreprises individuelles	490 196	70,9	+ 24,6
Micro-entrepreneurs	308 312	44,6	+ 27,5
Autres entreprises individuelles	181 884	26,3	+ 20,0
Sociétés	201 087	29,1	+ 1,6
Unipersonnelles	105 084	15,2	+ 2,6
EURL	31 272	4,5	+ 4,5
SASU	73 812	10,7	+ 1,8
Pluripersonnelles	96 003	13,9	+ 0,5
SARL	42 160	6,1	- 0,2
SAS	47 296	6,8	+ 1,6
Autres sociétés	6 547	0,9	- 2,6
France entière	691 283	100,0	+ 16,9

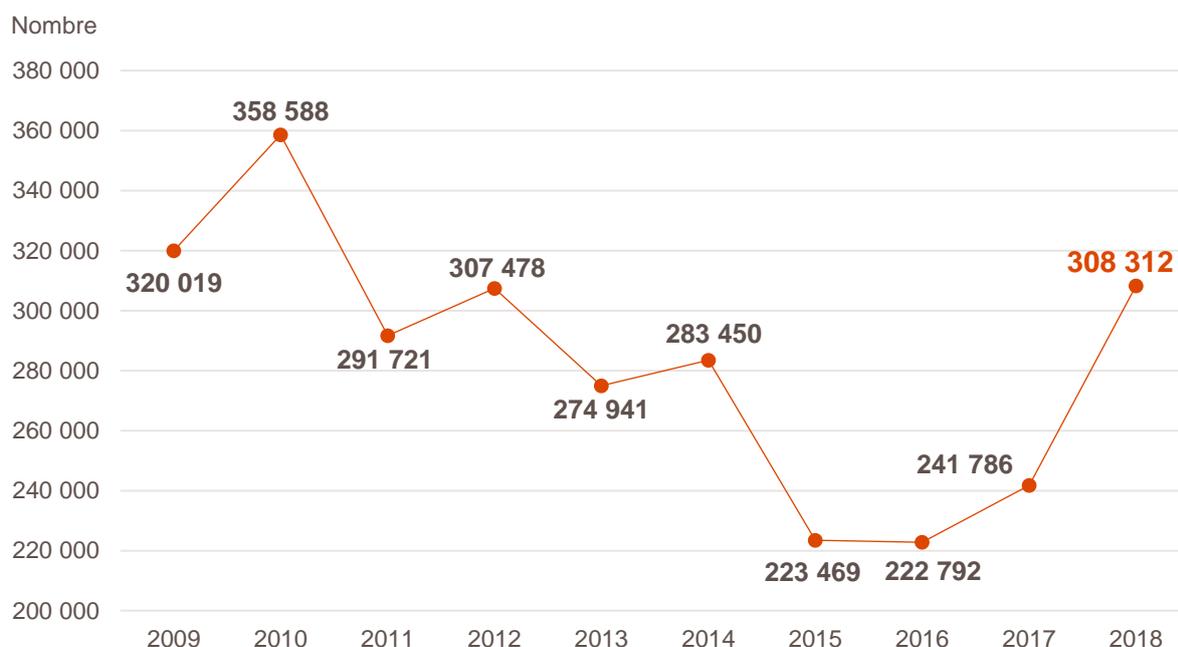
Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Dès sa mise en place en 2009, le régime de l'auto-entrepreneur a été fortement plébiscité par les porteurs de projet, enregistrant un nombre record de créations en 2010 avec 358 588 immatriculations. À partir de 2011, l'intérêt pour ce nouveau régime s'estompe et, pendant les cinq années qui vont suivre, leur nombre va diminuer. Il a ainsi chuté de 38 % en six années. De multiples hypothèses peuvent être avancées, il est même probable que ce soit un cumul de plusieurs d'entre elles : essoufflement du vivier de Français intéressés par ce régime, polémiques entourant ce régime, modifications de la législation ou encore meilleure préparation des projets entrepreneuriaux par les personnes qui les portent, ce qui les amène à choisir un autre régime.

L'année 2017 se caractérise par une reprise des immatriculations de micro-entrepreneurs qui se poursuit de façon plus intense en 2018. En deux ans leur nombre a augmenté de 38 %, retrouvant son plus haut niveau depuis 2011, pour autant, il reste encore loin des niveaux enregistrés en 2009 et 2010.

Immatriculations de micro-entrepreneurs, 2009-2018



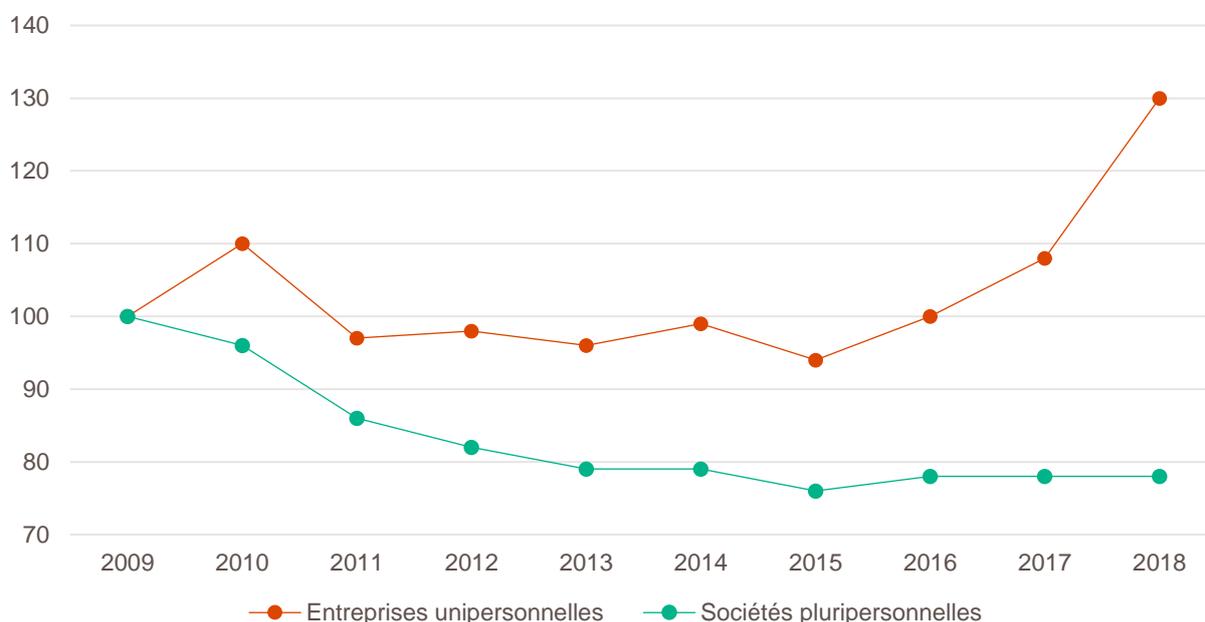
Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Depuis plusieurs années, les **sociétés pluripersonnelles** connaissent des évolutions moins favorables que l'ensemble des entreprises unipersonnelles ; cette situation se confirme en 2018. Entre 2010 et 2015, elles ont enregistré une baisse plus forte que les entreprises unipersonnelles (respectivement - 20 % et - 15 %) et leur croissance sur les trois dernières années a été particulièrement faible (+ 2 %) au regard de l'explosion du nombre de nouvelles entreprises unipersonnelles (+ 34 %).

Créations d'entreprises unipersonnelles et pluripersonnelles, 2009-2018

Indice base 100 en 2009



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Finalement, la reprise de la création d'entreprise depuis 2016 est portée essentiellement par les formes unipersonnelles, quelles qu'elles soient car la croissance observée ces trois dernières années a touché toutes les formes unipersonnelles dans de fortes proportions : + 34 % pour les sociétés unipersonnelles, + 38 % pour les micro-entrepreneurs et + 40 % pour les autres entreprises individuelles.

● Les SAS toujours plébiscitées par les créateurs d'entreprise

Qu'elles soient unipersonnelles (SASU) ou pluripersonnelles, les créations de SAS ont enregistré une évolution plus favorable que les créations de SARL depuis 2009, qui, avec les autres formes pluripersonnelles, n'ont cessé de diminuer.

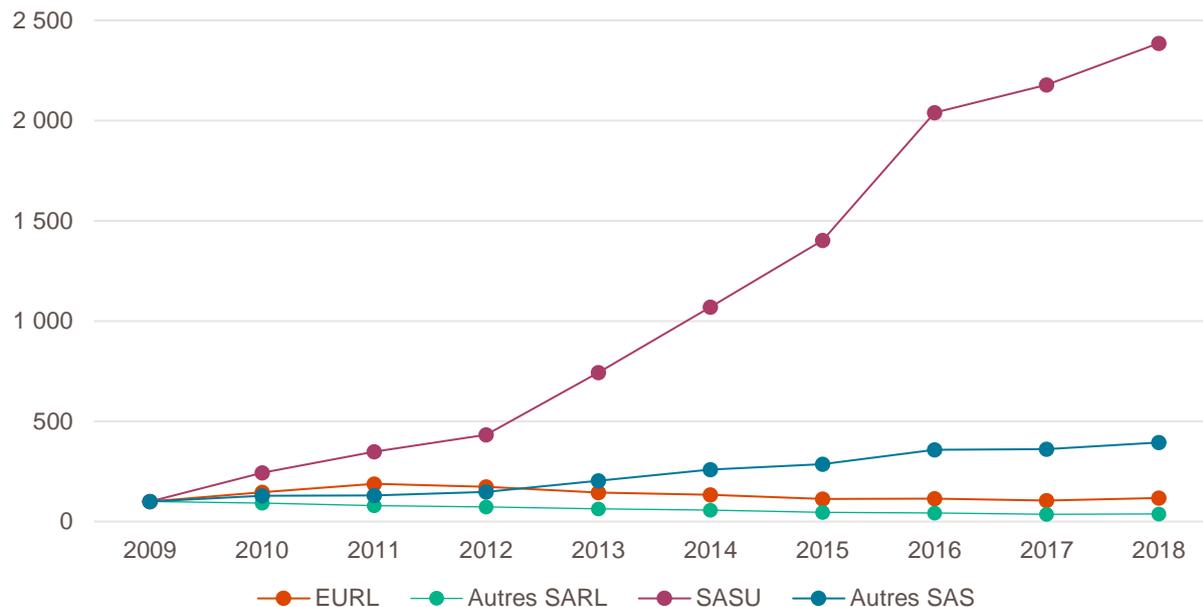
Il en va de même pour les formes unipersonnelles des SARL et SAS. En effet, à partir de 2012, le nombre de nouvelles EURL commence à diminuer ; en six ans, leur nombre a chuté de 38 %. Dans le même temps, les SASU connaissent une forte croissance : en neuf ans, leur nombre a explosé (x 24) passant de 3 093 créations annuelles en 2009 à 73 812 en 2018.

Si la part des créations sous forme juridique autre que les SARL et les SAS s'est stabilisée autour de 7 % entre 2009 et 2018, il en va différemment pour les SARL et les SAS. Les SAS étaient largement minoritaires en 2009 (10 % des créations pluripersonnelles) devant les SARL largement plébiscitées par les créateurs d'entreprises (83 %). Au fil des années, la tendance s'est inversée, et en 2018, les SAS continuent d'être prépondérantes dans le choix des porteurs de projet comparativement aux SARL, un dépassement observé depuis 2016 : ainsi, en 2018, les SAS sont plus nombreuses (49 % des créations de sociétés pluripersonnelles) que les SARL (44 %).

Cet effet de « vase communicant » entre les créations de SARL et de SAS a eu un fort impact sur la part des créations des différentes formes juridiques associées : alors que les EURL étaient la forme majoritaire des créations unipersonnelles en 2009 (83 %), elles sont désormais devenues nettement minoritaires (30 % en 2018), au profit des SASU.

Créations de sociétés unipersonnelles et pluripersonnelles, 2009-2018

Indice base 100 en 2009



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Les SAS ont bénéficié d'aménagements dès le 1^{er} janvier 2009 avec la Loi de modernisation de l'économie (LME). Cette dernière a facilité les immatriculations d'entreprise sous cette forme juridique en laissant les actionnaires libres de fixer eux-mêmes le montant du capital de la société ; le seuil minimal de 37 k€ pour créer une SAS n'existe donc plus cette date.

Par ailleurs, les dirigeants de SAS et de SASU ont le statut social d'assimilé-salarié, contrairement aux dirigeants majoritaires de SARL et d'EURL par exemple. Le dirigeant paye ainsi des cotisations sociales uniquement s'il est rémunéré.

La liberté de fonctionnement de ces statuts ainsi que le régime social d'assimilé-salarié des dirigeants expliquent en grande partie la forte croissance des SAS et des SASU, contribuant ainsi à la hausse des créations de SAS au détriment des SARL.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ PRIVILÉGIÉS PAR LES CRÉATEURS

● Forte prévalence des activités de services

La majorité des créations d'entreprises en France en 2018 ont été enregistrées dans les activités de type services (58 %), essentiellement dans les activités spécialisées scientifiques et techniques et dans les Transports et l'entreposage qui occupent les deux premières places avec respectivement près de 122 000 et 70 500 créations.

Ainsi, seulement quatre secteurs d'activité regroupent près de la moitié des entreprises de la génération 2018 :

- Les **activités spécialisées scientifiques et techniques** (18 % des créations de l'année) : près de la moitié des créations du secteur (45 %) relève des activités de conseil pour les affaires et la gestion. Viennent ensuite les activités d'architecture et d'ingénierie (10 %), le conseil en relations publiques et communication (8 %), les activités spécialisées de design (8 %), et les activités juridiques (6 %).
- Les activités de **transport et entreposage** (10 %) : plus des deux tiers des créations d'entreprises du secteur (68 %) se situent dans les activités de poste et de courrier diverses ; elles comprennent notamment les activités de livraison à domicile (dont les livraisons de repas), les activités de

coursiers urbains et taxis marchandises, et les activités de portage de journaux au client final. Le transport de voyageurs par taxis, y compris par voiture de transport avec chauffeur (VTC) et motos-taxis, est également très présent avec 22 % des créations du secteur.

- La **construction** (10 %) : les activités sont multiples, mais les plus représentées sont les travaux de maçonnerie générale et de gros œuvre de bâtiment (18 % des créations du secteur), les travaux d'installation électrique dans tous locaux (12 %) et les travaux de peinture et de vitrerie (12 %).
- Le **commerce de détail** (9 %) : la moitié des créations d'entreprises se répartit dans des activités de vente hors magasin, à savoir la vente sur éventaires et marchés (25 % des créations du secteur) et la vente à distance sur catalogue, y compris par Internet (25 %). Par ailleurs, 8 % des créations concernent les activités de commerce de détail en magasin non spécialisé à dominante alimentaire, de type supérettes ou hypermarchés, dont 5 % dans des commerces d'alimentation générale.

Créations d'entreprises par secteur d'activité, 2018

Année 2018	Nombre	Part %	Part des micro-entrepreneurs %
Activités secondaires	93 581	13,5	22,9
Industrie	26 256	3,8	28,6
Construction	67 325	9,7	20,7
Activités de type commerce	194 416	28,1	32,3
Commerce de détail	62 082	9,0	35,3
Commerce de gros	10 846	1,6	12,4
Commerce de bouche ^a	2 288	0,3	11,2
Immobilier	26 549	3,8	17,0
Hébergement et restauration	33 816	4,9	23,1
Commerce et réparation automobile	18 426	2,7	24,9
Services en direction des personnes ^b	40 409	5,8	55,4
Activités de type services	403 285	58,3	55,6
Courtage	15 976	2,3	17,4
Transports et entreposage	70 447	10,2	61,4
Activités spécialisées scientifiques et techniques	121 935	17,6	64,0
Activités de soutien aux entreprises	42 714	6,2	37,5
Information et communication	34 753	5,0	58,5
Enseignement	33 279	4,8	84,5
Arts, spectacles et activités récréatives	22 807	3,3	73,0
Santé humaine et action sociale ^c	44 020	6,4	37,3
Activités financières et d'assurance	17 354	2,5	14,5
France entière	691 283	100,0	44,6

a. Le secteur du « commerce de bouche », composé par l'OCE, comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C), ainsi que les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature d'activité française NAF rév.2, ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.

b. Ce secteur est intitulé « services en direction des personnes », car il regroupe non seulement les services à la personne tels que définis par la loi Borloo du 26 juillet 2005, mais aussi d'autres activités liées aux personnes telles que les salons de coiffure, les esthéticiennes, etc.

c. Dans le secteur « santé humaine et action sociale » regroupé de la NAF rév.2, le nombre de créations d'entreprises relevant de l'action sociale est très faible.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

● Forte disparité sectorielle chez les micro-entrepreneurs

Les micro-entrepreneurs sont prépondérants dans les activités de type services où ils représentent 5 créations du secteur sur 10 en 2018, pour 3 dans les activités relevant du commerce ou de l'industrie et 2 dans la construction (voir la dernière colonne du tableau précédent).

Les micro-entrepreneurs sont fortement majoritaires dans les secteurs de l'enseignement, des arts, spectacles et activités récréatives, des activités spécialisées scientifiques et techniques, des transports

et entreposage, de l'information et de la communication et des services en direction des personnes. Leur part varie entre 55 % et 85 % des créations de l'année selon le secteur concerné.

D'autres secteurs comptent une minorité de micro-entrepreneurs, entre 11 % et 25 % des créations : le commerce de bouche, le commerce de gros, les activités financières, l'immobilier, le courtage, la construction, l'hébergement et restauration ou encore le commerce et la réparation automobile.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le moindre intérêt des créateurs de ces secteurs pour le régime du micro-entrepreneur :

- Certaines activités en sont exclues par la législation en vigueur, à savoir :
 - les activités relevant de la Mutualité sociale agricole (MSA) ;
 - les activités artistiques qui dépendent de la maison des artistes ou de l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (AGESSA) ;
 - les activités libérales dont les caisses de retraite ne relèvent ni de la Caisse interprofessionnelle de prévoyance et d'assurance vieillesse (CIPAV), ni du régime de retraite des indépendants (professions juridiques ou de santé, agents généraux d'assurances, experts comptables, commissaires aux comptes, etc.) ;
 - les activités relevant de la TVA immobilière (agents immobiliers, marchands de biens, etc.).
- De fait, les secteurs de la santé, de l'immobilier et des activités financières ne comptent que très peu de micro-entrepreneurs.
- D'autres en sont exclues *de facto* en raison de facteurs propres à l'activité créée, comme celles qui nécessitent :
 - d'importants investissements financiers au démarrage (locaux, matériel, stock, etc.) ;
 - des garanties financières ou des réserves de capitaux propres.

Le régime du micro-entrepreneur est donc mieux adapté aux activités qui ne sont pas concernées par les facteurs précédents et qui relèvent, le plus souvent, des services.

Concernant le secteur des transports et de l'entreposage, les nouveaux micro-entrepreneurs ne sont majoritaires que dans trois activités : le transport routier de voyageurs divers (64 % de micro-entrepreneurs) qui comprend également les activités de transport par véhicule à traction humaine ou animale, les activités de transport aérien de passagers (76 %) et surtout les activités de poste et de courrier (78 %) qui se composent notamment des activités de livraison de repas. À l'exclusion de ces trois activités, la part des micro-entrepreneurs parmi les créations dans les transports s'élève à 24 % en 2018. Les activités de transport de voyageurs par taxis (qui comprennent également les VTC et les motos-taxis) ne comptent, quant à elles, que 24 % de créations d'entreprises enregistrées sous le régime du micro-entrepreneur.

● **La quasi-totalité des secteurs d'activité contribue à la croissance du nombre de créations d'entreprises**

Bien que l'ensemble des secteurs d'activité aient enregistré une croissance du nombre de créations d'entreprises en 2018, il existe une forte disparité d'évolution : de + 68 % pour les transports et l'entreposage à + 2 % pour les secteurs de la santé humaine et de l'action sociale ainsi que du commerce de bouche.

Trois secteurs se distinguent par une croissance élevée du nombre de créations d'entreprises : le courtage (+ 21 %), les services en direction des personnes (+ 25 %) et les transports (+ 68 %). Cette progression concerne aussi bien les micro-entrepreneurs que les entreprises classiques qui enregistrent, chacun, les plus fortes croissances de l'année. Arrivent juste derrière, l'immobilier (19 %) et les activités spécialisées scientifiques et techniques (18 %).

Le courtage et les transports, en hausse depuis plusieurs années (respectivement 4 et 13), enregistrent, en 2018, leur plus haut niveau de créations d'entreprises depuis le début des années 2000. Il en est de même dans les activités de type services, mais aussi dans le commerce et la réparation automobile, l'immobilier et le commerce de bouche.

Depuis 2013, les créations dans le secteur des transports s'inscrivent dans une tendance haussière qui s'accroît chaque année. Elles ont ainsi été multipliées par près de 6 sur ces cinq dernières années. Au sein de ce secteur, certaines activités se caractérisent par une très forte croissance sur cet intervalle de temps :

- Le transport de voyageurs par taxis et assimilés tels que les VTC et les motos-taxis (+ 309 %) et le transport routier de fret interurbain (+ 193 %). Pour l'année 2018, le taux de croissance des

créations d'entreprise dans ses segments d'activités sont de + 15 % pour le transport de voyageurs par taxis, de + 33 % pour le fret routier interurbain et de + 19 % pour le fret routier de proximité.

- Les activités de postes et de courriers connaissent une explosion du nombre de créations (x 105 par rapport à 2013) avec des pics de croissance en 2015 et 2016. Cette dernière activité contribue largement à la hausse des créations d'entreprises relevée dans les transports en 2018 (+ 116 %).

Évolution annuelle des créations d'entreprises par secteur d'activité, 2018

Année 2018 (en %)	Ensemble	Micro-entrepreneurs	Entreprises classiques
Activités secondaires	+ 11,6	+ 10,9	+ 11,8
Industrie	+ 14,9	+ 15,1	+ 14,8
Construction	+ 10,4	+ 8,8	+ 10,8
Activités de type commerce	+ 12,3	+ 27,4	+ 6,2
Commerce de détail	+ 6,2	+ 20,6	- 0,3
Commerce de gros	+ 6,1	+ 24,2	+ 4,0
Commerce de bouche ^a	+ 2,2	+ 7,6	+ 1,6
Immobilier	+ 19,1	+ 37,1	+ 16,0
Hébergement et restauration	+ 8,8	+ 25,3	+ 4,7
Commerce et réparation automobile	+ 10,0	+ 16,9	+ 7,9
Services en direction des personnes ^b	+ 24,8	+ 34,1	+ 15,0
Activités de type services	+ 20,2	+ 29,4	+ 10,9
Courtage	+ 21,0	+ 35,9	+ 18,3
Transports et entreposage	+ 68,1	+ 80,5	+ 51,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	+ 18,1	+ 26,8	+ 5,4
Activités de soutien aux entreprises	+ 16,7	+ 20,5	+ 14,5
Information et communication	+ 16,5	+ 26,9	+ 4,5
Enseignement	+ 13,7	+ 17,6	- 3,7
Arts, spectacles et activités récréatives	+ 12,7	+ 15,5	+ 5,6
Santé humaine et action sociale ^c	+ 2,0	+ 4,9	+ 0,3
Activités financières et d'assurance	+ 4,7	+ 25,1	+ 1,9
France entière	+ 16,9	+ 27,5	+ 9,6

a. Le secteur du « commerce de bouche », composé par l'OCE, comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C), ainsi que les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature d'activité française NAF rév.2, ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.

b. Ce secteur est intitulé « services en direction des personnes », car il regroupe non seulement les services à la personne tels que définis par la loi Borloo du 26 juillet 2005, mais aussi d'autres activités liées aux personnes telles que les salons de coiffure, les esthéticiennes, etc.

c. Dans le secteur « santé humaine et action sociale » regroupé de la NAF rév.2, le nombre de créations d'entreprises relevant de l'action sociale est très faible.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

L'augmentation du nombre de créations d'entreprises a été nettement moins importante dans les secteurs de la santé, du commerce de bouche, des activités financières, du commerce de gros ou de détail et de l'hébergement et restauration (entre + 2 % et + 9 %). Pour ces six secteurs, la hausse observée est essentiellement, ou uniquement, portée par les nouvelles immatriculations de micro-entrepreneurs (entre + 5 % et + 24 %).

Les secteurs de la santé, des activités financières et de l'hébergement-restauration ont connu une tendance haussière entre 2000 et 2013 qui se poursuit en 2018, bien que plus modestement. Cette croissance de longue date permet à ces trois secteurs d'enregistrer en 2018, leur plus haut niveau de créations d'entreprises pour la quatrième ou cinquième année consécutive selon le secteur (soit 44 020, 17 354 et 33 816 respectivement).

En revanche, la croissance est nettement plus récente pour le commerce de détail, le commerce de gros et le commerce de bouche qui s'inscrivent en hausse depuis une ou deux années.

L'arrivée du régime de l'auto-entrepreneur en 2009 avait considérablement boosté la création dans les services en direction des personnes. Mais dès 2011, l'intérêt s'est essoufflé et pendant les cinq années suivantes, le nombre de nouvelles entreprises n'a cessé de décroître. À partir de 2016, une reprise des

créations d'entreprises s'observe : en deux ans, les créations dans les services en direction des personnes ont augmenté de 33 %.

LES PLUS FORTES HAUSSES

Certaines activités ont connu une dynamique entrepreneuriale particulièrement intense en 2018, portée quasi uniquement par des immatriculations de micro-entrepreneurs dans la plupart de ces secteurs.

Les plus fortes hausses de créations d'entreprises, 2018

Année 2018	Nombre	Évolution %	Part des micro-entrepreneurs %
Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	464	+ 303,5	96,6
Édition de revues et périodiques	1 589	+ 228,3	87,5
Gestion de fonds	4 594	+ 129,6	0,1
Autres activités de poste et de courrier	48 009	+ 115,9	78,2
Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques	405	+ 71,6	33,3
Activités de soutien à l'enseignement	882	+ 51,0	86,5
Vente à distance sur catalogue général	9 035	+ 46,1	70,5
Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	356	+ 43,5	28,9
Autres services personnels n.c.a.	18 608	+ 43,1	82,5
Services administratifs combinés de bureau	4 284	+ 42,9	34,2
France entière	691 283	+ 16,9	44,6

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

LES PLUS FORTES BAISSSES

D'autres activités ont fait face à un recul des créations en 2018, parfois conséquent, et entièrement ou partiellement imputable à la diminution des créations d'entreprises classiques. La plupart de ces activités connaissent déjà une telle baisse en 2017, voire avant pour quelques-unes d'entre elles.

Les plus fortes baisses de créations d'entreprises, 2018

Année 2018	Nombre	Évolution %	Part des micro-entrepreneurs %
Autres transports routiers de voyageurs	254	- 49,1	64,2
Activités des sociétés holding	6 082	- 30,6	0,0
Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a.	596	- 28,9	43,1
Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	988	- 21,3	14,6
Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m ²)	381	- 19,3	10,8
Édition de journaux	728	- 17,4	89,4
Portails Internet	1 923	- 14,9	64,4
Transports urbains et suburbains de voyageurs	245	- 13,4	9,0
Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	350	- 12,7	11,7
Autres activités de télécommunication	396	- 12,2	45,2
Régie publicitaire de médias	319	- 10,1	42,3
Commerce de détail d'autres équipements du foyer	766	- 10,0	18,0
Activités des agences de travail temporaire	400	- 9,1	2,3
Activités de sécurité privée	1 215	- 8,6	27,2
Commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés	3 600	- 8,6	38,0
France entière	691 283	+ 16,9	44,6

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

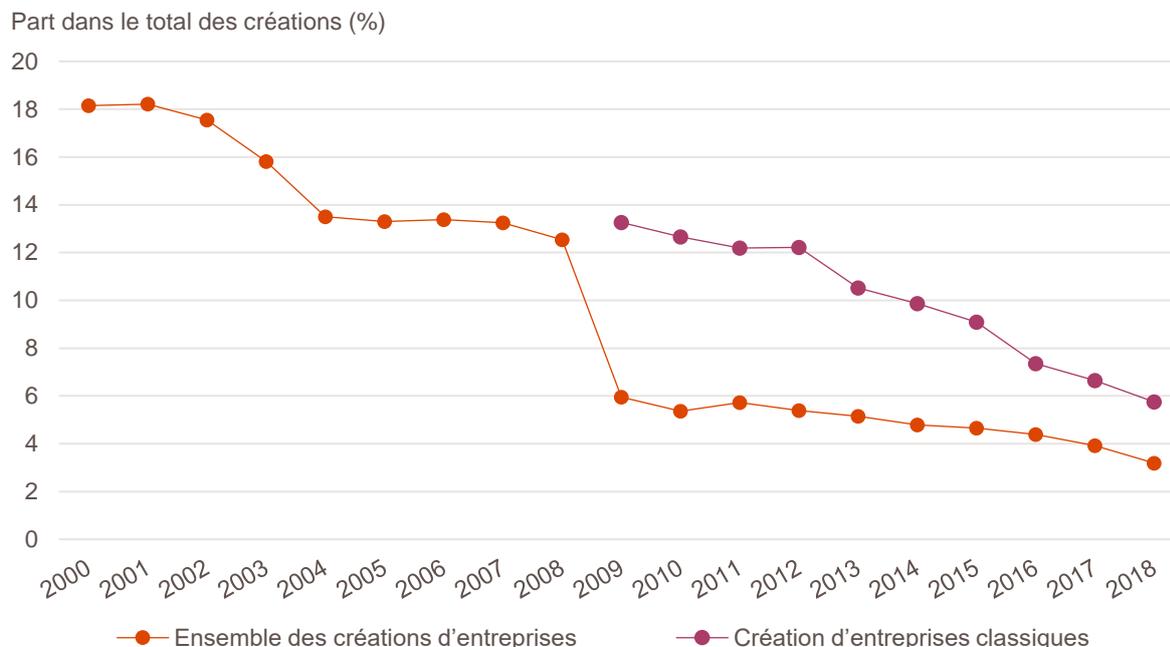
À noter cependant que la baisse dans les activités d'édition de journaux (- 17 %) intervient après plusieurs années de forte croissance de 2009 à 2017 (+ 27 % en moyenne par an pendant 8 années). Ainsi, malgré le retrait en 2018, certaines de ces activités restent dynamiques.

LA TAILLE DES ENTREPRISES AU DÉMARRAGE DE LEUR ACTIVITÉ

● Une minorité d'entreprises employeuses au démarrage

En 2018, 3 % des créations d'entreprises en France employaient au moins un salarié à leur démarrage. Exclusion faite des micro-entrepreneurs dont le régime est inadapté à l'emploi de salarié, le taux d'employeuses s'élève à 6 % pour les seules créations d'entreprises classiques.

Part des créations d'entreprises employant des salariés au démarrage, 2000-2018



Note de lecture : l'ensemble des créations d'entreprises couvrent toutes les entreprises classiques jusqu'en 2008 inclus, auxquelles s'ajoutent les micro-entrepreneurs à compter de 2009.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

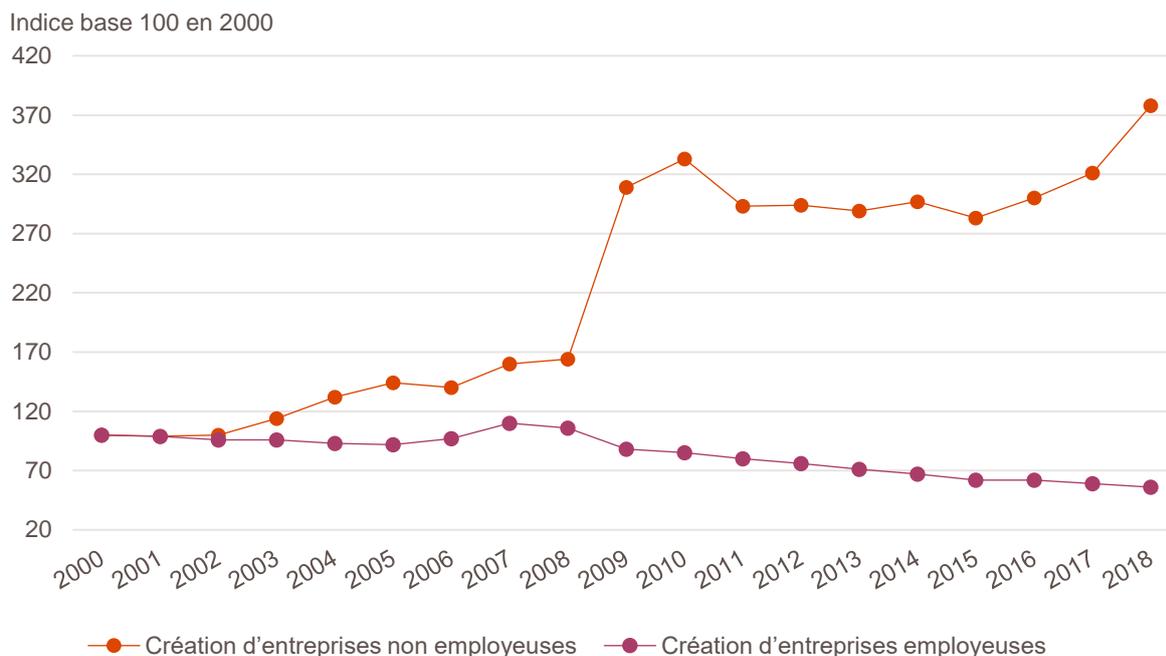
● Nouvelle baisse des créations d'entreprises employant des salariés

Quel que soit le secteur d'activité, l'emploi de salariés au démarrage de l'entreprise est minoritaire. Néanmoins, des disparités sectorielles existent. L'absence de salariat est plus marquée dans les activités de type services et notamment le courtage, la santé, les activités financières, les activités spécialisées scientifiques et techniques et l'information et communication. *A contrario*, les activités requérant le plus d'employés pour commencer relèvent des secteurs de l'hébergement et restauration et du commerce de bouche, avec respectivement 11 % et 20 % des créations en 2018 employant au moins un salarié à la création.

Même si l'emploi de salariés au démarrage de l'entreprise (hors micro-entrepreneur) est minoritaire depuis de nombreuses années, la part des entreprises employeuses dès le départ ne cesse de diminuer depuis plusieurs années : de 18 % en 2000-2001, elle est descendue autour de 13 % entre 2004 et 2009 pour ensuite décliner régulièrement jusqu'à 6 % en 2018.

Ainsi, le nombre de créations d'entreprises n'employant pas de salarié au démarrage a augmenté de 18 % en 2018, tandis que celui des employeuses a diminué de 5 %. Depuis 2008, le nombre de créations employeuses recule, et l'année 2018 confirme cette tendance. En onze ans, leur nombre a chuté de près de la moitié.

Créations d'entreprises selon leur statut d'employeuse au démarrage, 2000-2018



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

LA CRÉATION D'ENTREPRISE DANS LES TERRITOIRES FRANÇAIS

● Hausse des créations d'entreprises dans presque toutes les régions

La totalité des régions de France métropolitaine et d'outre-mer ont enregistré une croissance du nombre de créations d'entreprises en 2018, à l'exception de Mayotte, de nouveau en recul (- 18 %).

En métropole, l'évolution du nombre de créations en 2018 varie entre + 14 % et + 19 %, à l'exception de la Corse qui connaît une hausse légèrement moins importante (+ 11 %)².

La croissance du nombre de créations d'entreprises au niveau global de chaque région est relativement homogène, lissant des spécificités au niveau des départements. Parmi les progressions les plus importantes (supérieures à 25 %) en 2018, se trouvent la Somme (+ 38 %), le Val-d'Oise (+ 29 %), ainsi que l'Aube, la Seine-Saint-Denis et la Meuse (+ 27 % pour chaque département).

Depuis 2015, la plupart des régions françaises connaissent une croissance de l'entrepreneuriat. Ces hausses successives ont permis à huit régions métropolitaines d'enregistrer, en 2018, leur plus haut niveau de créations d'entreprises depuis 2000, à savoir Île-de-France, Normandie, Hauts-de-France, Pays de la Loire, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et Corse.

Quatre de ces régions se caractérisent d'ailleurs par une croissance particulièrement importante entre 2015 et 2018 : Île-de-France (+ 48 %), Auvergne-Rhône-Alpes (+ 31 %), Nouvelle-Aquitaine (+ 29 %) et Normandie (+ 29 %). À l'exception de l'Île-de-France, la hausse observée dans ces régions ne relève pas de l'ensemble des départements qui les composent, mais d'un ou deux d'entre eux seulement.

La moitié des départements qui enregistrent un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 10 % et plus, comprennent une métropole.

L'Île-de-France se distingue des autres régions avec un nombre record de créations d'entreprises pour la troisième année consécutive. La croissance du nombre de nouvelles entreprises, observée entre 2015 et 2018, est portée par tous les départements de la région qui enregistrent, en moyenne chaque

² Pour les données détaillées par région et département se référer : 1/ aux [fiches statistiques régionales et départementales 2018 en ligne](#) sur les pages de l'Observatoire de la création d'entreprise de Bpifrance Création ; 2/ au tableau situé à la fin de la présente note d'analyse (pp. 18-20).

année, une croissance entre + 10,2 % et + 18,0 % (la moyenne nationale étant de 16,9 %). Qui plus est, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise et les Hauts-de-Seine sont les quatre départements de métropole qui enregistrent les plus fortes croissances sur cette période.

Les départements avec la plus forte croissance des créations d'entreprises entre 2015 et 2018

	TCAM 2015-2018 %	TCAM 2010-2015 %	Présence d'une métropole	Record de créations en 2018
Seine-Saint-Denis	+ 18,0	+ 2,4	Grand-Paris	Oui
Val-de-Marne	+ 17,4	- 1,0	Grand-Paris	Oui
Val-d'Oise	+ 16,4	- 1,1		Oui
Hauts-de-Seine	+ 15,5	- 0,9	Grand-Paris	Oui
Rhône	+ 14,0	- 0,8	Lyon	Oui
Haute-Garonne	+ 13,6	- 3,7	Toulouse	Oui
Essonne	+ 13,4	- 2,6		Oui
Marne	+ 12,6	- 5,9		Oui
Aube	+ 12,5	- 7,1		Non
Yvelines	+ 12,0	- 2,5		Oui
Paris	+ 11,5	- 0,6	Grand-Paris	Oui
Seine-Maritime	+ 11,5	- 4,1	Rouen Normandie	Oui
Gironde	+ 11,3	+ 0,4	Bordeaux	Oui
Ille-et-Vilaine	+ 10,8	- 3,2	Rennes	Oui
Indre-et-Loire	+ 10,6	- 3,3	Tours Val-de-Loire	Oui
Bouches-du-Rhône	+ 10,6	- 4,5	Aix-Marseille Provence	Oui
Somme	+ 10,3	- 2,4		Oui
Seine-et-Marne	+ 10,2	- 3,3		Oui
Bas-Rhin	+ 10,1	- 5,0	Strasbourg Euro	Oui
Haute-Vienne	+ 10,0	- 4,1		Oui
Côte-d'Or	+ 9,9	- 4,5	Dijon	Oui
Calvados	+ 9,8	- 4,8		Oui
France entière	+ 16,9	+ 9,6		

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

● Nouvelle hausse des immatriculations de micro-entrepreneurs dans toutes les régions métropolitaines

Quelle que soit la région de métropole, les immatriculations de micro-entrepreneurs et d'entreprises classiques progressent en 2018. Néanmoins, elles sont plus élevées chez les micro-entrepreneurs.

Par ailleurs, un faible écart de croissance existe entre les différentes régions quant à l'évolution du nombre de créations d'entreprises classiques en 2018 (entre + 7 % et + 13 %). Cet écart se situe entre + 16 % et + 32 % pour les micro-entrepreneurs.

En Île-de-France, l'intérêt pour le régime du micro-entrepreneur est plus marqué. En effet, la part de nouvelles entreprises bénéficiant de ce régime est sensiblement supérieure à celle des autres régions de métropole : 53 % en 2018 contre 36 % à 46 % pour les autres régions. Ce constat est stable depuis plusieurs années.

Cette région connaît depuis 2016 une explosion des immatriculations de micro-entrepreneurs (+ 70 %), comparativement aux autres régions (+ 25 % en France métropolitaine hors Île-de-France). Pour la deuxième année consécutive, le nombre de nouveaux micro-entrepreneurs franciliens atteint son plus

haut niveau depuis la mise en place de ce régime. Ces records sont spécifiques à cette région, les autres enregistrant des niveaux toujours inférieurs à ceux de 2009 et 2010.

● Hausse dans tous les départements d'outre-mer, excepté à Mayotte

En 2018, les départements d'outre-mer ont enregistré une hausse du nombre de créations d'entreprises, à l'exception de Mayotte qui s'inscrit de nouveau en diminution (- 18 %).

Cette augmentation dans les quatre autres départements est, cependant, le plus souvent inférieure à celle observée en métropole (+ 17 %). Seule la Guyane connaît une progression du nombre de nouvelles entreprises (+ 35 %) supérieure à celle de la métropole, qui correspond d'ailleurs à la plus forte croissance de France, avec celle du département de la Somme (+ 38 %). Elle survient après cinq années consécutives de baisse du nombre de créations d'entreprises (- 40 %) et lui permet ainsi de revenir à son niveau de dynamique entrepreneuriale de 2014.

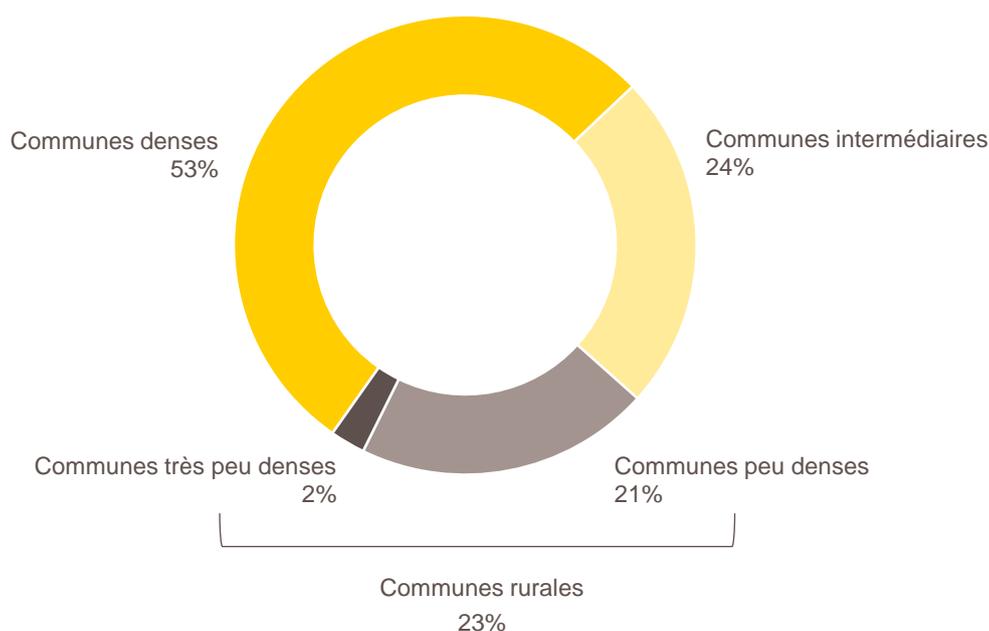
Pour la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion, la hausse du nombre de créations d'entreprises de la génération 2018 (respectivement + 12 %, + 6 % et + 5 %) prolonge la tendance constatée depuis deux à trois ans. Ainsi, entre 2015 et 2018, la Guadeloupe, la Réunion et la Martinique ont respectivement enregistré une croissance entrepreneuriale de 21 %, 12 % et 7 %. L'évolution des créations d'entreprises sur plusieurs années dans ces trois régions reste toutefois inférieure à celle observée en France métropolitaine hors Île-de-France (+ 34 % entre 2015 et 2018).

Concernant Mayotte, la baisse des créations d'entreprises en 2018 survient après une année 2017 exceptionnelle (+ 16 % au regard de 2016) et ramène la dynamique entrepreneuriale à un niveau encore inférieur à celui de 2016. Globalement, depuis 2013, ce territoire enregistre une baisse quasi continue des créations d'entreprises. En six ans le nombre d'immatriculations d'entreprises, dans cette région, a chuté de 15 %.

● Les espaces ruraux et zones de revitalisation rurale

Plus des trois-quarts des nouvelles entreprises recensées en 2018, en France métropolitaine, sont localisées dans des communes urbaines (plus de la moitié est située dans des communes densément peuplées) et un quart est installé dans des espaces ruraux.

Répartition des créations d'entreprises selon la densité de la commune d'implantation, 2018



Champ : France métropolitaine, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Près de 4 nouvelles entreprises sur 10 installées dans des espaces ruraux sont des micro-entrepreneurs. Dans les zones rurales, le choix de ce régime est moins fréquent que dans les communes densément peuplées (environ la moitié des créations). Les communes intermédiaires enregistrent, quant à elles, une part de micro-entrepreneurs identique à celle des communes rurales.

Si les entreprises se créent principalement dans les activités de type services, ce secteur est cependant nettement moins présent parmi les créations des communes rurales (47 % dans les communes peu denses et 41 % dans les très peu denses) que dans les communes urbaines (51 % dans les communes intermédiaires et 67 % dans les communes denses). La différence vient essentiellement du fait que, dans les communes denses, les créations d'entreprises sont plus fréquentes dans le secteur des transports et de l'entreposage (16 % contre 2 % à 5 % pour les trois autres catégories de communes), dans les activités spécialisées scientifiques et techniques (22 % contre 10 % à 14 %) et en information et communication (7 % contre 3 % à 4 %).

À l'inverse, les communes rurales enregistrent plus fréquemment des créations d'entreprises dans l'industrie (7 % contre 3 % dans les communes urbaines), la construction (14 % contre 9 %). À noter que les créations d'entreprises dans les secteurs de l'industrie et de l'hébergement et restauration sont plus fréquentes dans les communes très peu denses que dans les autres catégories de commune (9 % pour l'industrie contre 2 % à 6 % respectivement pour les autres catégories de densité de commune, et 9 % pour l'hébergement et restauration contre 4 % à 6 %).

Dans certains secteurs, les créations d'entreprises sont majoritairement implantées dans des espaces ruraux :

- les terrains de camping et les parcs pour caravanes et véhicules de loisir (78 % des créations du secteur en 2018),
- l'hébergement touristique et de courte durée (74 %),
- le commerce de détail de charbon et combustible (73 %),
- les forges, l'estampage, le matriçage et la métallurgie des poudres (64 %),
- la fabrication de charpente et d'autre menuiserie (63 %),
- les travaux de charpente (61 %),
- les travaux de terrassement courants et les travaux préparatoires (60 %),
- la transformation et la conservation de fruits et légumes (58 %),
- la fabrication d'objets divers en bois, liège, vannerie et sparterie (58 %),
- la taille, le façonnage et le finissage de pierre (57 %),
- la fabrication de bière (54 %),
- la réparation de machines et d'équipements mécaniques (54 %),
- la fabrication de structures métalliques et de parties de structure (53 %),
- la mécanique industrielle (52 %),
- les services d'aménagement paysager (52 %),
- la réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin (52 %).

Quelle que soit la densité de population des communes, le nombre de créations d'entreprises a augmenté en 2018. Cependant, les communes denses ont connu une progression plus importante que les trois autres catégories de commune (+ 20 % contre + 13 % à + 14 %).

Créations d'entreprises en Métropole selon la densité de la commune d'implantation, 2018

	Nombre de créations En 2018	Évolution 2018 %	Évolution 2017 %
Communes urbaines	518 329	+ 18,3	+ 8,1
Communes denses	358 193	+ 20,2	+ 10,5
Communes intermédiaires	160 136	+ 14,3	+ 3,2
Communes rurales	155 533	+ 13,4	+ 3,1
Communes peu denses	139 039	+ 13,4	+ 2,9
Communes très peu denses	16 494	+ 13,8	+ 5,3
France métropolitaine	673 862	+ 17,2	+ 6,9

Note de lecture : la segmentation des communes selon la densité de population est définie en méthodologie.

Champ : France métropolitaine, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Cette différence d'évolution s'observait déjà en 2017 et, en deux ans, la croissance du nombre de créations d'entreprises dans les communes denses a atteint + 33 % contre + 17 % à + 19 % pour les trois autres catégories de commune dont l'évolution demeure relativement identique.

En 2018, en France métropolitaine, une minorité de nouvelles entreprises s'est implantée dans une zone de revitalisation rurale (ZRR) ou dans une commune de montagne bénéficiant du dispositif ZRR (respectivement 7 % et 1 %).

Les créations de micro-entrepreneurs sont moins fréquentes dans les ZRR (36 %) et les communes de montagne bénéficiant du dispositif (39 %) que dans les communes situées hors ZRR (46 %).

Concernant les secteurs d'activité, les communes (y compris celles de montagne) bénéficiant du dispositif ZRR se distinguent des autres communes. Les créations d'entreprises y sont sensiblement plus fréquentes dans les secteurs de l'industrie (8 % contre 3 %), de la construction (14 % contre 9 %) et de l'hébergement-restauration (8 % contre 4 %). En revanche, elles le sont moins dans le secteur des transports et entreposage (2 % contre 11 %) et dans les activités spécialisées scientifiques et techniques (10 % contre 18 %).

Le nombre de créations d'entreprises enregistrées en 2018 dans les ZRR et les communes de montagne bénéficiant du dispositif est en croissance au regard de l'année 2017, avec respectivement + 12 % et + 11 %. Néanmoins ces progressions sont moins élevées que celle relevée dans les communes hors ZRR sur la même période (+ 18 %). Cette différence existait déjà en 2016, bien que nettement moins marquée.

Créations d'entreprises en Métropole selon l'implantation en zone de revitalisation rurale, 2018

Année 2018	Nombre	Évolution %	Part des micro-entrepreneurs %
Communes en ZRR	48 134	+ 11,9	36
Communes de montagne en ZRR	4 014	+ 11,2	39
Communes hors ZRR	621 715	+ 17,6	46
France métropolitaine	673 863	+ 17,2	45

Notes de lecture : le classement des communes en zone de revitalisation rurale (ZRR) est défini en méthodologie.

Champ : France métropolitaine, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

● Les métropoles et la création d'entreprise

Les vingt-deux métropoles françaises accueillent 46 % des créations d'entreprises de l'année 2018, ce qui représente 311 961 unités. Près de la moitié d'entre elles sont implantées dans la métropole du Grand-Paris. Hors Île-de-France, 34 % des entreprises nouvellement créées en province sont localisées dans une métropole.

En 2018, le nombre de créations d'entreprises a enregistré une forte croissance dans les métropoles de France (+ 19 %), comme en dehors (+ 16 %). Dans la plupart des métropoles, cette hausse est supérieure à celle des autres communes du département. L'évolution observée dans la plupart des départements concernés est donc favorisée par la dynamique entrepreneuriale des métropoles, bien qu'elles ne soient pas les uniques contributrices à cette hausse.

La différence d'évolution des créations d'entreprises entre métropoles et communes hors métropoles en 2018, est donc peu marquée., bien qu'elle s'accroisse sur les trois dernières années cumulées.

Créations d'entreprises dans les métropoles françaises, 2018

Année 2018	Nombre	Évolution %	Évolution dans le département hors métropole %
Métropole du Grand-Paris	153 411	+ 17,9	--
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	25 497	+ 22,7	+ 11,3
Métropole de Lyon	23 651	+ 20,7	+ 15,3
Bordeaux Métropole	14 311	+ 18,6	+ 13,4
Métropole européenne de Lille	12 367	+ 15,6	+ 15,0
Toulouse Métropole	12 035	+ 22,8	+ 15,3
Métropole Nice Côte d'Azur	9 300	+ 16,6	+ 20,8
Montpellier Méditerranée Métropole	7 946	+ 11,0	+ 11,8
Nantes Métropole	7 501	+ 15,2	+ 15,5
Eurométropole de Strasbourg	5 763	+ 17,4	+ 6,1
Grenoble Alpes Métropole	5 295	+ 18,9	+ 14,1
Toulon Provence Méditerranée	5 218	+ 17,5	+ 13,3
Rennes Métropole	4 829	+ 23,5	+ 15,9
Métropole Rouen Normandie	4 385	+ 22,4	+ 23,0
Saint-Étienne Métropole	3 528	+ 12,7	+ 16,9
Tour Métropole	3 065	+ 32,7	+ 10,4
Clermont Auvergne Métropole	2 711	+ 26,2	+ 10,2
Orléans Métropole	2 612	+ 33,9	+ 13,2
Métropole du Grand Nancy	2 558	+ 34,2	+ 15,3
Dijon Métropole	2 509	+ 22,0	+ 17,7
Metz Métropole	2 002	+ 15,3	+ 11,9
Brest Métropole	1 467	+ 32,3	+ 10,5
Ensemble des métropoles françaises	311 961	+ 18,9	+ 15,7

Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes) dans les 22 métropoles françaises.

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Les nouvelles entreprises des métropoles se distinguent sensiblement des créations hors métropole par une présence plus élevée dans les transports et l'entreposage (16 % contre 6 %) et dans les activités spécialisées scientifiques et techniques (23 % contre 18 %). La sur-représentation de ces deux secteurs d'activité se retrouvent dans la métropole du Grand-Paris, mais également dans l'ensemble des autres métropoles.

LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN FRANCE PAR RÉGION ET DÉPARTEMENT, 2018

Année 2018	Nombre	Évolution annuelle %	Évolution 2015-2018 %	Part des créations dans les ZRR %	Part des créations dans les métropoles %
Auvergne-Rhône-Alpes	81 815	+ 16,6	+ 30,8	7	43
01 - Ain	5 087	+ 18,0	+ 29,6	0	0
03 - Allier	1 889	+ 9,2	+ 4,9	35	0
07 - Ardèche	2 659	+ 12,7	+ 17,5	35	0
15 - Cantal	673	+ 9,4	- 4,5	65	0
26 - Drôme	4 878	+ 11,5	+ 14,4	18	0
38 - Isère	12 768	+ 16,1	+ 26,5	1	41
42 - Loire	6 096	+ 14,5	+ 23,8	3	58
43 - Haute-Loire	1 379	+ 14,3	+ 17,0	77	0
63 - Puy-de-Dôme	5 064	+ 18,2	+ 28,3	17	54
69 - Rhône	28 002	+ 19,8	+ 48,1	0	84
73 - Savoie	4 963	+ 16,1	+ 25,3	8	0
74 - Haute-Savoie	8 357	+ 14,3	+ 26,6	0	0
Bourgogne-Franche-Comté	18 852	+ 16,0	+ 23,1	20	13
21 - Côte-d'Or	4 448	+ 20,1	+ 32,7	8	56
25 - Doubs	3 811	+ 16,2	+ 22,1	10	0
39 - Jura	1 745	+ 13,5	+ 26,4	19	0
58 - Nièvre	1 087	+ 13,5	+ 11,8	54	0
70 - Haute-Saône	1 230	+ 9,7	+ 12,2	36	0
71 - Saône-et-Loire	3 467	+ 16,2	+ 19,5	29	0
89 - Yonne	2 205	+ 17,6	+ 22,0	32	0
90 - Territoire de Belfort	859	+ 7,6	+ 24,7	0	0
Bretagne	23 003	+ 17,9	+ 23,9	7	27
22 - Côtes-d'Armor	3 597	+ 17,4	+ 14,1	10	0
29 - Finistère	5 524	+ 15,5	+ 16,7	6	27
35 - Ille-et-Vilaine	8 502	+ 20,1	+ 35,9	1	57
56 - Morbihan	5 380	+ 17,3	+ 21,8	15	0
Centre-Val de Loire	17 459	+ 17,1	+ 20,5	14	33
18 - Cher	1 519	+ 6,8	+ 2,8	24	0
28 - Eure-et-Loir	2 736	+ 12,6	+ 16,1	11	0
36 - Indre	1 076	+ 7,4	+ 2,8	55	0
37 - Indre-et-Loire	5 084	+ 22,8	+ 35,4	14	60
41 - Loir-et-Cher	2 048	+ 9,9	+ 11,7	18	0
45 - Loiret	4 996	+ 23,1	+ 24,3	2	52
Corse	4 387	+ 10,5	+ 21,9	51	0
2A - Corse-du-Sud	2 203	+ 11,2	+ 21,7	46	0
2B - Haute-Corse	2 184	+ 9,9	+ 22,0	56	0
Grand-Est	37 309	+ 15,0	+ 25,4	6	28
08 - Ardennes	1 324	- 0,8	+ 14,1	33	0
10 - Aube	2 091	+ 27,0	+ 42,2	15	0
51 - Marne	4 187	+ 17,3	+ 42,8	6	0
52 - Haute-Marne	762	+ 5,8	+ 16,9	37	0
54 - Meurthe-et-Moselle	4 918	+ 24,4	+ 22,1	2	52
55 - Meuse	903	+ 26,1	+ 17,9	52	0
57 - Moselle	6 382	+ 12,9	+ 15,9	2	31
67 - Bas-Rhin	9 494	+ 12,7	+ 33,4	0	61
68 - Haut-Rhin	5 043	+ 13,8	+ 22,4	0	0
88 - Vosges	2 205	+ 9,9	+ 10,2	19	0

Année 2018	Nombre	Évolution annuelle %	Évolution 2015-2018 %	Part des créations dans les ZRR %	Part des créations dans les métropoles %
Hauts-de-France	39 578	+ 14,3	+ 22,9	5	31
02 - Aisne	2 659	+ 3,7	+ 8,5	36	0
59 - Nord	20 023	+ 15,3	+ 30,5	0	62
60 - Oise	5 854	+ 12,0	+ 18,0	5	0
62 - Pas-de-Calais	7 377	+ 8,5	+ 9,8	5	0
80 - Somme	3 665	+ 37,6	+ 34,3	15	0
Île-de-France	212 049	+ 18,8	+ 47,6	0	72
75 - Paris	69 699	+ 12,5	+ 38,6	0	100
77 - Seine-et-Marne	14 200	+ 15,8	+ 34,0	0	0
78 - Yvelines	17 301	+ 19,9	+ 40,3	0	0
91 - Essonne	14 350	+ 21,6	+ 45,9	0	12
92 - Hauts-de-Seine	29 728	+ 17,6	+ 54,0	0	100
93 - Seine-Saint-Denis	28 610	+ 26,7	+ 64,3	0	100
94 - Val-de-Marne	21 667	+ 24,6	+ 61,8	0	100
95 - Val-d'Oise	16 494	+ 29,2	+ 57,6	0	12
Normandie	22 333	+ 18,9	+ 29,1	13	20
14 - Calvados	5 764	+ 22,1	+ 32,5	11	0
27 - Eure	3 918	+ 14,6	+ 17,8	3	0
50 - Manche	2 484	+ 12,4	+ 21,2	29	0
61 - Orne	1 449	+ 8,8	+ 12,9	67	0
76 - Seine-Maritime	8 718	+ 22,7	+ 38,5	5	50
Nouvelle-Aquitaine	58 043	+ 16,6	+ 29,1	18	25
16 - Charente	2 434	+ 15,9	+ 22,5	40	0
17 - Charente-Maritime	6 118	+ 19,5	+ 25,6	16	0
19 - Corrèze	1 590	+ 15,7	+ 18,8	44	0
23 - Creuse	615	+ 8,3	+ 13,7	79	0
24 - Dordogne	3 326	+ 6,8	+ 12,6	50	0
33 - Gironde	22 910	+ 16,5	+ 38,0	4	62
40 - Landes	3 813	+ 12,5	+ 23,0	24	0
47 - Lot-et-Garonne	2 501	+ 15,8	+ 20,9	36	0
64 - Pyrénées-Atlantiques	6 982	+ 21,0	+ 28,9	8	0
79 - Deux-Sèvres	2 081	+ 15,4	+ 22,1	56	0
86 - Vienne	2 986	+ 19,8	+ 25,9	18	0
87 - Haute-Vienne	2 687	+ 20,2	+ 33,2	24	0
Occitanie	62 978	+ 14,5	+ 24,0	19	32
09 - Ariège	1 360	+ 14,2	+ 24,1	69	0
11 - Aude	3 400	+ 8,8	+ 12,2	32	0
12 - Aveyron	1 844	+ 14,3	+ 20,6	83	0
30 - Gard	7 349	+ 14,6	+ 12,9	12	0
31 - Haute-Garonne	17 609	+ 20,3	+ 46,5	4	68
32 - Gers	1 541	+ 20,6	+ 12,6	51	0
34 - Hérault	15 738	+ 11,4	+ 21,1	4	50
46 - Lot	1 376	+ 19,1	+ 21,9	74	0
48 - Lozère	433	- 0,9	+ 14,2	100	0
65 - Hautes-Pyrénées	1 791	+ 5,0	+ 9,5	46	0
66 - Pyrénées-Orientales	5 246	+ 11,4	+ 13,3	13	0
81 - Tarn	3 132	+ 16,1	+ 24,0	49	0
82 - Tarn-et-Garonne	2 159	+ 13,3	+ 11,0	28	0

Année 2018	Nombre	Évolution annuelle %	Évolution 2015-2018 %	Part des créations dans les ZRR %	Part des créations dans les métropoles %
Pays-de-la-Loire	26 731	+ 15,7	+ 24,0	10	28
44 - Loire-Atlantique	12 504	+ 15,3	+ 28,8	2	60
49 - Maine-et-Loire	5 437	+ 21,5	+ 26,0	13	0
53 - Mayenne	1 624	+ 9,9	+ 23,3	32	0
72 - Sarthe	2 943	+ 17,7	+ 14,3	23	0
85 - Vendée	4 223	+ 11,0	+ 15,9	10	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	69 328	+ 19,2	+ 26,4	6	58
04 - Alpes-de-Haute-Provence	1 582	+ 17,7	+ 11,2	63	0
05 - Hautes-Alpes	1 485	+ 14,0	+ 20,0	61	0
06 - Alpes-Maritimes	18 494	+ 18,7	+ 22,0	1	50
13 - Bouches-du-Rhône	27 048	+ 22,0	+ 35,3	3	94
83 - Var	13 860	+ 14,8	+ 20,7	3	38
84 - Vaucluse	6 859	+ 20,8	+ 24,0	11	0
France métropolitaine	673 865	+ 17,2	+ 32,2	7	46
971 - Guadeloupe	4 942	+ 12,3	+ 21,1	0	0
972 - Martinique	3 337	+ 6,1	+ 6,7	0	0
973 - Guyane	1 813	+ 34,6	+ 12,7	100	0
974 - La Réunion	6 568	+ 5,1	+ 11,8	1	0
976 - Mayotte	758	- 18,3	- 8,1	0	0
France entière	691 283	+ 16,9	+ 31,7	8	45

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Méthodologie

Pour réaliser ce document, l'Observatoire de la création (OCE) de Bpifrance Création se sert des informations statistiques brutes (non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés) issues du répertoire des entreprises et des établissements (REE) de la base de données Sirene administrée par l'Insee.

→ Pour les données corrigées, voir le [site de l'Insee](#).

Les résultats statistiques présentent les **données définitives** et portent sur l'ensemble des activités marchandes non agricoles, autrement dit, sur les activités de l'industrie, du commerce et des services. Sauf mention particulière, ils concernent la France entière.

Définitions

La définition des **créations d'entreprises** s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen. Elles correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire REE, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production ;
- redémarrage d'une activité après une interruption de plus d'un an ;
- redémarrage d'une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- reprise, par une entreprise nouvelle, des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en termes d'activité et de localisation.

Dans le cas des micro-entrepreneurs, les créations ne peuvent être dénombrées au sens du concept européen. Il y a bien immatriculation dans le répertoire Sirene, mais sans savoir s'il y aura ou pas un début d'activité. De plus, certaines immatriculations ne seront pas validées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss) car elles n'ont pas le droit d'être micro-entrepreneur.

Depuis le 19 décembre 2014, le terme de **micro-entrepreneur** requalifie le régime de l'auto-entrepreneur mis en place au 1^{er} janvier 2009, et de nouvelles dispositions s'appliquent, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014. Sont ainsi définis comme micro-entrepreneurs, tous les entrepreneurs individuels inscrits sous le régime fiscal de la micro-entreprise et soumis au régime micro-social simplifié. Il ne faut donc pas les confondre avec la catégorie des microentreprises définie par la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

→ Pour en savoir plus, voir le [site du guichet des entreprises](#).

L'approche des espaces ruraux se réfère à la **densité de population des communes**. La typologie utilisée est celle de l'Insee, intitulée grille communale de densité. Elle est basée sur le maillage urbain des communes, ainsi que sur la répartition de la population sur le territoire communal en repérant les concentrations et dispersions. Quatre catégories sont ainsi définies :

- les communes denses et les communes intermédiaires qui composent les **zones urbaines** ;
- les communes peu denses et les communes très peu denses qui définissent les **zones rurales**.

Les **zones de revitalisation rurale** (ZRR) regroupent les communes peu densément peuplées et caractérisées comme fragiles pour des raisons socio-économiques. La liste est fixée par arrêté et le classement des communes en ZRR permet aux entreprises qui y sont installées de bénéficier d'aides fiscales.

→ Pour en savoir plus, voir les [pages dédiées aux ZRR](#) sur le site de la DGE.

La liste des **métropoles** ainsi que leur composition communale au 1^{er} janvier 2019 est disponible sur le site de l'Insee, dans la [rubrique dédiée aux fichiers relatifs aux EPCI](#) (établissements publics de coopération intercommunale).

Calculs

L'**Indice base 100 en 2000** permet une comparaison de l'évolution du nombre de créations d'entreprises de différentes caractéristiques ou zones géographiques en les réduisant à des indices comparables. Le nombre annuel de créations d'entreprises est recalculé sur une base de 100 créations en 2000.

Exemple : en France hors Île-de-France, cet indicateur est de 309 en 2018. Autrement dit, pour 100 entreprises créées en 2000 en France hors Île-de-France, 309 créations d'entreprises ont été recensées en 2018.

Le **taux de croissance annuel moyen** (TCAM) permet de calculer un taux d'évolution moyen sur une durée de n années. Le TCAM est plus approprié que le taux de variation annuelle (qui compare l'évolution d'une année sur l'autre) lorsqu'il s'agit de comparer l'évolution d'un indicateur sur des périodes de durées différentes.

Bpifrance Création – Observatoire de la création d'entreprise

27-31, avenue du Général Leclerc, 94700 Maisons-Alfort

Publication 100 % numérique [mise en ligne](#) le 02/09/2019.

ISSN en cours.

Toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est autorisée à la condition expresse de citer la source ainsi : « Observatoire de la création d'entreprise. *La création d'entreprises en France en 2018*, Bpifrance Création, septembre 2019 ».

Contact : utilisez le [formulaire de contact](#) sur le site de Bpifrance Création.